

Motion de Mmes Marianne Husser, Virginie Keller Lopez, Liliane Johner, MM. Jean-Pascal Perler, Guy Jousson et Roman Juon: «Médiation et prévention dans les quartiers».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 5 décembre 2000 dans le rapport M-54 A)

MOTION

Considérant:

- que les jeunes se rencontrent régulièrement dans les lieux publics extérieurs, tels les places, préaux d'école, cours d'immeubles, etc.;
- qu'il existe un nombre croissant de jeunes de tous âges en rupture partielle ou complète avec leur milieu familial et scolaire;
- qu'il faut constater une inadaptation d'une partie de l'offre actuelle en activités d'encadrement socioculturel pour cette catégorie de la population;
- qu'il est nécessaire d'apporter un soutien à l'ensemble des jeunes de notre ville;
- qu'il existe un besoin manifeste de développer dans les plus brefs délais une offre éducative auprès de ces jeunes sur leurs lieux de rassemblement;
- qu'il est nécessaire, en conséquence, de déplacer le travail social hors des murs;
- qu'il y a une augmentation des problèmes de coexistence entre générations, liés à des difficultés de communication;
- que la Ville de Genève dont l'action doit tendre vers la création de cohésion sociale a la responsabilité de lutter contre l'exclusion;
- que d'autres communes ont effectué des expériences concluantes, particulièrement dans l'agglomération genevoise, ainsi qu'à Genève même, par des organismes associatifs,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à lui soumettre une proposition d'arrêté pour financer la mise en place, ce prochain printemps, d'un dispositif souple constitué par l'engagement d'au moins deux travailleurs sociaux hors les murs (TSHM), anciennement éducateurs de rues.

Une des missions de ces TSHM sera d'organiser des «réseaux» d'intervenants formés des îlotiers de quartier, des animateurs de maisons de quartier, des enseignants, des concierges, des partenaires associatifs, etc., où cela s'avère nécessaire.

Ces réseaux auront pour mission d'évaluer les moyens à déployer pour mettre en place une politique de prévention et de médiation dans les quartiers.